

Communiqué de presse  
09/10/2020



**« Enseignement de l’histoire de l’esclavage : il faut harmoniser le contenu des programmes dans toutes les filières et sur tout le territoire »**

La Fondation pour la Mémoire de l’Esclavage formule sept propositions pour améliorer la place de l’histoire de l’esclavage dans les programmes et manuels scolaires

Le 10 mai 2021 marquera le vingtième anniversaire du vote de la loi Taubira. Si cette loi est principalement connue pour avoir fait de la France le premier pays à reconnaître la traite négrière et l’esclavage colonial comme crimes contre l’humanité, elle a également eu impact important sur les programmes et les manuels scolaires français, en demandant dans son article 2, que « *Les programmes scolaires [accordent] à la traite négrière et à l’esclavage la place conséquente qu’ils méritent.* »

Vingt ans après ce texte fondateur, et deux ans après l’intervention que Jean-Marc Ayrault et Christiane Taubira avaient dû effectuer en décembre 2018 auprès du ministre de l’éducation nationale lors de la révision des programmes d’histoire du lycée, la Fondation pour la Mémoire de l’Esclavage publie cette semaine [sa première Note de la FME dans laquelle elle formule 7 propositions pour y améliorer la place de l’esclavage dans les programmes et manuels d’histoire français](#). **La note constate que l’élan né il y a 20 ans de la loi Taubira est peu à peu retombé.**

Dans le premier degré, l’esclavage et les abolitions occupent une place marginale dans les programmes d’histoire. Au collège, le traitement de l’esclavage colonial en classe de 4ème a gagné en densité et en complexité, et les manuels se sont enrichis par un certain renouvellement des sources et des approches, même si la première abolition reste assez largement ignorée.

Au lycée, tout dépend des filières et des territoires : ainsi, les programmes destinés aux lycéens généraux de l’Hexagone omettent encore l’histoire de la révolution de Saint-Domingue conduite par Toussaint Louverture, de la première abolition en 1794, du rétablissement de l’esclavage en 1802 et de l’indépendance de Haïti, qui sont au contraire abordés avec précision dans les lycées professionnels et les lycées généraux d’outre-mer, grâce aux programmes adaptés pour ces territoires.

**Toussaint Louverture : réservé aux lycées professionnels et d’outre-mer**

C’est ainsi que, **lorsqu’il est question de l’esclavage, on n’enseigne pas la même histoire de France à tous les enfants de France** : aujourd’hui, seuls les élèves des lycées professionnels et des lycées d’outre-mer entendront obligatoirement parler dans leur scolarité de Toussaint Louverture, de la révolution de Saint-Domingue et de la première abolition de l’esclavage, qui sont pourtant au cœur de la construction des idées d’égalité et de l’universalisme républicain.

Pour remédier à cette situation, **la Fondation pour la Mémoire de l’Esclavage formule 7 propositions** :

- 1) Mettre à disposition de tous les élèves les mêmes connaissances sur ce pan de notre histoire nationale, sans distinction de filières ni de territoires.

- 2) Intégrer systématiquement l'histoire de Saint-Domingue dans le contexte révolutionnaire en lien avec les valeurs et principes universels de 1789.
- 3) Adopter une terminologie plus précise et des chiffres consolidés concernant les traites et l'esclavage
- 4) Veiller à ce que la question de l'esclavage continue de s'ouvrir à des dimensions autres qu'économiques : conditions de vie des esclaves, révoltes et résistances, héritages culturels
- 5) Mettre en évidence les liens entre esclavage, traite et racisme, à partir de l'étude des législations basées sur la couleur de peau dans les sociétés esclavagistes.
- 6) Resituer l'histoire de l'esclavage et des traites dans l'espace et dans le temps long, depuis l'Antiquité.
- 7) Conduire une enquête globale sur l'enseignement de l'histoire de l'esclavage et des post-esclavages en France en analysant les pratiques de classe.

Parce que #Cestnotrehistoire.

### La Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage

La Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage est une fondation reconnue d'utilité publique, privée et autonome, créée en novembre 2019 qui agit pour l'intérêt général et la cohésion nationale. Son action est soutenue par l'Etat et des partenaires privés qui partagent son projet. Elle agit en collaboration avec la société civile, les territoires, le monde de la recherche, de la culture, des médias et de l'éducation pour transmettre l'histoire de l'esclavage mais aussi parler de ses héritages, par la culture, et pour la citoyenneté.

La FME est présidée par Jean-Marc Ayrault, ancien Premier ministre, et gouvernée par un conseil d'administration réunissant ses principaux soutiens, de grands partenaires institutionnels, des représentants associatifs et des personnes qualifiées. Son comité de soutien est présidé par Christiane Taubira, ancienne garde des sceaux, et son conseil scientifique par Romuald Fonkoua, professeur de littérature francophone à la Sorbonne. Sa directrice est Dominique Taffin, chartiste et ancienne directrice des archives départementales de la Martinique. Son équipe reflète la diversité culturelle qu'elle promeut dans ses valeurs.



[www.memoire-esclavage.org](http://www.memoire-esclavage.org)

Suivez l'action de la Fondation sur ses outils numériques :

<https://www.facebook.com/fondationpourelamemoiredelesclavage/>

[https://www.instagram.com/fondation\\_memoire\\_esclavage/](https://www.instagram.com/fondation_memoire_esclavage/)

<https://www.youtube.com/channel/UCqv2Fp643NOB04p5QZhUweg>

[https://twitter.com/fondation\\_me](https://twitter.com/fondation_me)

<https://www.linkedin.com/company/14776932/>

#### Contact presse :

Armelle Chatelier : 06 88 17 68 25 / [communication@fondationesclavage.org](mailto:communication@fondationesclavage.org)